



UFR LETTRES,
CULTURE ET SCIENCES
HUMAINES

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

TARIFS 2019

MODALITES DE RETRAIT
DE DIPLOMES

Scolarité

04 73 34 66 27

christele.brugiere@uca.fr

29, boulevard Gergovia - 63037 Clermont-Ferrand Cedex

- Soit au guichet, sur présentation d'une **pièce d'identité en cours de validité**, de 13H30 à 15H30 le lundi, mardi et jeudi.
- Soit par courrier, accompagné de la **copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'une vignette postale d'un montant de 5.85 €** (à ne pas coller sur une enveloppe).
- Soit par procuration : une personne peut le retirer à votre place sur présentation de **sa pièce d'identité en cours de validité, d'une lettre de procuration signée de votre main** accompagnée de la **copie de votre pièce d'identité en cours de validité**.

Pour les étudiants résidants à l'étranger :

Compléter l'imprimé ci-joint, et nous le retourner avec **la copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'une vignette postale d'un montant de 5.85 €** (à ne pas coller sur une enveloppe) **ou coupons-réponse internationaux**.

L'Ambassade de France de votre pays de résidence, vous contactera pour vous avertir de son arrivée et des modalités pour venir le retirer.

Scolarité

04 73 34 66 27

christele.brugiere@uca.fr

29, boulevard Gergovia - 63037 Clermont-Ferrand Cedex

Demande d'envoi de diplôme(s) pour étudiant(e)s résident(e)s à l'étranger

Cette demande doit être accompagnée de la copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Ville et pays de naissance :

demande l'envoi de mon diplôme de :

à l'adresse suivante (*merci d'écrire correctement*) :

Adresse électronique :

Ambassade ou consulat dans lequel l'étudiant(e) souhaite recevoir son diplôme :

Si toutefois un changement d'adresse avait lieu, je devrais en avertir immédiatement le service de la scolarité (adresse en en-tête).

Je demande - je ne demande pas (*rayez la mention inutile*) à ce que mon diplôme comporte l'apostille de La Haye (**uniquement pour les pays signataires de la Convention de La Haye**).

L'Ambassade de France de votre pays de résidence, vous contactera pour vous avertir de son arrivée et des modalités pour venir le retirer.

Date :

Signature (*précédée de la mention « lu et approuvé »*)